

Informatique et Libertés

Cocher la bonne réponse.

1. Il existe une réglementation spécifique qui protège les données personnelles sur internet.

vrai

faux

2. Seules les données personnelles qui permettent une identification directe de l'internaute bénéficient d'une protection en application de la loi "informatique et libertés".

vrai

faux

3. C'est à l'occasion du développement de l'internet en France dans les années 2000 que le législateur français a adopté une réglementation visant à protéger les internautes.

vrai

faux

4. L'objectif du projet de règlement du 25 janvier 2012 est de renforcer la protection des données des internautes.

vrai

faux

5. Un professionnel qui ne respecte pas les règles applicables en matière de protection des données peut se retrouver en prison.

vrai

faux

6. La CNIL n'a pas le pouvoir de sanctionner les entreprises de l'internet qui ne respectent pas la loi "informatique et libertés".

vrai

faux

7. Tout traitement de données personnelles doit, préalablement à sa mise en oeuvre, faire l'objet d'une déclaration à la CNIL.

vrai

faux

8. La CNIL a le pouvoir de "perquisitionner" les locaux d'entreprises, d'administrations ou d'associations qui mettent en œuvre des traitements de données ?

vrai

faux

9. Il existe des règles de protection harmonisées en Europe en matière de protection des données.

vrai

faux

10. Les données collectées sur internet par les grands opérateurs américains (Google, Microsoft, etc.) ne bénéficient pas des règles de protection des données car elles sont généralement soumises au droit californien....

vrai

faux